

REFERENTIEL – MANAGEMENT DE PROJETS BTP – Niveau 7

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Bloc 1 - Etablir la stratégie de projet de construction de l'entreprise</p> <p>A.1.1 Analyse de l'environnement général</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude de marché avec des partenaires (fédération française du bâtiment, fédération nationale des travaux publics, observatoire des métiers du BTP...) - Réalisation d'un benchmarking 	<p>Analyser l'environnement général et les variables économiques de l'entreprise en faisant une étude du marché à moyen terme et en réalisant un benchmarking pour définir les investissements (matériels, financiers et humains) futurs</p>	<p>Projet professionnel N°1 : Au travers d'une présentation de la stratégie commerciale d'une entreprise BTP existante, le candidat doit présenter les éléments suivants :</p> <p>1) réaliser <u>à l'écrit</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des forces/faiblesses de l'entreprise - Définition des marchés cibles - Benchmarking <p>2) soutenir <u>à l'oral (1h)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat devra soutenir son projet à l'oral devant un jury interne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents présentés sont clairs et cohérents les uns avec les autres - Le document est rédigé sans faute d'orthographe - Les forces/faiblesses de l'entreprise sont identifiées exhaustivement dans un projet de construction - Les différents types de marché sont analysés (montant, taille du projet, type de client, implantation géographique...) - Les concurrents de l'entreprise sont identifiés ainsi que leurs forces et faiblesses - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de texte - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti - La tenue, posture et éloquence du candidat sont adaptées au contexte professionnel - Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis
<p>A.1.2 Définition des capacités financières de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Calcul du besoin en fonds de roulement, fonds de roulement de l'année N - Estimation du besoin en fonds de roulement N+1, fonds de roulement de l'année N+1 - Analyse du cash-flow (trésorerie) et des possibilités d'endettement de l'entreprise 	<p>Définir les capacités financières de l'entreprise en calculant le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement de l'année N et en estimant ceux de l'année N+1 respectivement, en analysant la trésorerie et les possibilités d'endettement de l'entreprise pour définir une stratégie de développement de l'activité de l'entreprise</p>	<p>Cas pratique N°1 : Par le biais d'un devoir sur table sous la forme d'un cas pratique, le candidat devra établir le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et donc la trésorerie de l'entreprise en s'appuyant sur des données d'entrée transmises</p> <p>Le travail sera individuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats du besoin en fonds de roulement et le fonds de roulement sont corrects - L'estimation du besoin en fonds de roulement et du fonds de roulement de l'année N+1 est correcte - Le plan de trésorerie est présent et tient compte des données calculées - Les documents sont bien présentés : ils sont clairs, lisibles et compréhensibles - La démarche menant au résultat est présentée et justifiée
<p>A.1.3 Définition de l'ambition stratégique de l'entreprise, des objectifs de chiffre d'affaires et de la marge bénéficiaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du marché et des capacités financières de l'entreprise - Analyse des coûts de production de l'entreprise et des frais généraux 	<p>Définir l'ambition stratégique de l'entreprise, les objectifs de chiffre d'affaires et la marge bénéficiaire en s'appuyant sur l'analyse du marché et les capacités financières de l'entreprise et en analysant les coûts de production de l'entreprise et des frais généraux pour maintenir et/ou développer l'entreprise</p>	<p>Cas pratique N°1 : Par le biais d'un devoir sur table sous la forme d'un cas pratique, le candidat devra déterminer la meilleure stratégie au regard des éléments donnés (bilan, type d'entreprise, santé de l'entreprise et moyens...) par le formateur</p> <p>Le travail sera individuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le bilan est analysé en identifiant les différentes charges (stock, frais généraux, masse salariale, amortissement...) - Le plan de trésorerie est pris en compte dans l'analyse - Chaque dépense de la comptabilité analytique est assignée au poste correspondant
<p>A.1.4 Définition des investissements du périmètre opérationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planification des investissements de l'entreprise - Analyse du besoin, des possibilités d'endettement et de la rentabilité d'investissement 	<p>Déterminer les investissements du périmètre opérationnel en les planifiant en fonction du besoin, des possibilités d'endettement et de la rentabilité d'investissement pour réduire les coûts de production</p>	<p>Cas pratique N°2 : Par le biais d'un devoir sur table sous la forme d'un cas pratique, le candidat devra analyser les données financières afin de permettre la prise de décision sur les investissements</p> <p>Le travail sera individuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le planning d'investissement est en cohérence avec l'état financier de l'entreprise (trésorerie actuelle et projetée et/ou plan d'endettement) - La rentabilité de l'investissement et la location sont comparées - Le choix entre les deux solutions (location ou investissement) est justifié

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Bloc 2 - Piloter la performance financière de son périmètre opérationnel (entreprise, agence, projet complexe...)</p> <p>A.2.1 Réalisation d'un budget du périmètre opérationnel et/ou d'un projet complexe dans la construction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des besoins en encadrement, en frais de chantier et en service support - Comparaison des budgets avec les recettes prévues 	<p>Etablir les budgets du périmètre opérationnel d'une agence et de plusieurs projets et/ou de projet complexe dans la construction, en analysant les besoins en encadrement, en frais de chantier et en service support et en comparant ces budgets avec les recettes prévues, afin de définir la rentabilité du périmètre opérationnel</p>	<p>Projet professionnel N°2 : Par le biais d'une mise en situation professionnelle à travers un projet concret (une fiche entreprise listant son chiffre d'affaires prévisionnel, sa liste de chantiers prévisionnels incluant les prix de vente, déboursé sec, frais généraux, typologie, ressources nécessaires...), le candidat doit présenter un rapport écrit à soutenir à l'oral devant un jury interne :</p> <p>1) réaliser <u>à l'écrit</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un rapport décrivant l'ensemble des dépenses de l'agence - une justification de chacune des dépenses - une vérification de l'adéquation entre le chiffre d'affaires prévisionnel et les dépenses prévues afin que la marge nette soit positive - un plan d'actions en cas de marge négative afin de la rendre positive <p>2) soutenir <u>à l'oral (1h)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat devra soutenir son projet à l'oral devant un jury interne 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents présentés sont clairs et cohérents les uns avec les autres - Le document est rédigé sans faute d'orthographe - L'ensemble des dépenses est listé - Chaque dépense est justifiée et expliquée - Les dépenses sont organisées par poste de façon cohérente en fonction de leur nature - Le calcul de la marge nette est correct - La marge est positive ou, si la marge est négative, le plan d'actions pour y remédier est établi. - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation Power Point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti
<p>A.2.2 Pilotage des budgets établis du périmètre opérationnel d'une agence et de plusieurs projets et/ou de projet complexe dans la construction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des indicateurs financiers (crédit d'heure, frais de chantier, consommation matériels/ matériaux) - Analyse des tableaux de contrôle de gestion périodiques - Explication des écarts prévisionnels/réels - Détermination des plans d'actions correctifs des écarts prévisionnels/réels 	<p>Piloter les budgets établis du périmètre opérationnel d'une agence et de plusieurs projets et/ou de projet complexe dans la construction en mettant en place des indicateurs financiers et en analysant les tableaux de contrôle de gestion périodiques, en déterminant des plans d'actions correctifs des écarts prévisionnels/ réels pour assurer la rentabilité du périmètre opérationnel</p>	<p>Projet professionnel N°3 : Par le biais d'une mise en situation professionnelle à travers un projet concret de « Management Financier », le candidat doit :</p> <p>1) réaliser <u>à l'écrit</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse le classement des données d'entrée - la création d'un tableau de bord de contrôle de gestion grâce à Microsoft Excel ou équivalent - l'identification et l'intégration des indicateurs nécessaires à la gestion financière - la simulation budgétaire en utilisant des données d'entrées fournies - expliquer et justifier les écarts - la création du plan d'actions correctif pour chaque écart à la suite de la simulation précédente <p>2) soutenir <u>à l'oral (1h)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le candidat devra soutenir son projet à l'oral devant un jury interne -Il sera amené à justifier et à proposer des actions correctives en effectuant des simulations de tableau de management financier avec des données fournies par le jury lors de la soutenance 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents présentés sont clairs et cohérents les uns avec les autres - Le document est rédigé sans faute d'orthographe - L'ensemble des indicateurs financiers est présent - Les données d'entrées sont utilisées pour bâtir le contrôle de gestion - L'analyse des écarts est exhaustive - Chaque écart est expliqué - Le plan d'actions de correction des écarts est réaliste et exhaustif - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.2.3 Gestion de la trésorerie du périmètre opérationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de l'environnement technique, juridique, réglementaire, contractuel de l'opération - Réalisation d'un plan de trésorerie - Analyse de l'avancement, des délais de paiement client, fournisseur, des rapprochements bancaires 	<p>Gérer la trésorerie du périmètre opérationnel en établissant un plan de trésorerie, en analysant l'avancement, les délais de paiement client, fournisseur, les rapprochements bancaires, et en l'actualisant en fonction des variables pour anticiper les flux de trésorerie et éviter les dépassements des encours bancaires</p>	<p>Projet professionnel N°4 : Par le biais d'une mise en situation professionnelle à travers un projet concret. Par exemple, une feuille de budget d'une agence et d'un projet complexe, une situation économique incluant des hypothèses et variables économiques à un mois N, une liste des fournisseurs et client incluant leur délai de paiement. Le candidat doit :</p> <p>1) réaliser <u>à l'écrit</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une synthèse des clauses financières du projet - l'échéancier prévisionnel de facturation - l'échéancier prévisionnel des dépenses - le plan de trésorerie - l'actualisation au mois N en s'appuyant sur des données d'entrée transmises <p>2) soutenir <u>à l'oral (1h)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat devra soutenir son projet à l'oral devant un jury interne 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents présentés sont clairs et cohérents les uns avec les autres - Le document est rédigé sans faute d'orthographe - Les critères relatifs à l'environnement technique, juridique, réglementaire, contractuel de l'opération sont identifiés et permettent d'assurer un échéancier prévisionnel relatif - Le plan de trésorerie est établi et prend en compte les échéanciers prévisionnels réalisés. - Un échéancier prévisionnel de facturation est réalisé et conforme au planning (cash in). - Un échéancier prévisionnel des dépenses (cash out) est réalisé et conforme au planning - Les délais de paiement sont respectés - Les aléas du Mois N sont pris en compte dans le plan de trésorerie actualisé - Les résultats sont corrects - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti
<p>A.2.4 Sélection des fournisseurs, sous-traitants, prestataires les mieux-disants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comparaison de la qualité de prestation, leur niveau de certification, leur solvabilité, leur prix, leur capacité à tenir les délais - Explication des écarts de budget 	<p>Choisir des fournisseurs, sous-traitants, prestataires les mieux-disants en comparant la qualité de prestation, leur niveau de certification, leur solvabilité, leur prix, leur capacité à tenir les délais pour gérer les coûts et pouvoir assurer le maintien des délais.</p>	<p>Projet professionnel N°4 : Par le biais d'une mise en situation professionnelle à travers un projet concret consistant en une consultation de fournisseurs, sous-traitants et prestataires, le candidat doit :</p> <p>1) réaliser <u>à l'écrit</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un cahier des charges détaillé (nature de la prestation, délais, critères d'attribution, norme à respecter...) - un tableau de comparaison des réponses des entreprises - l'analyse du tableau et le choix de l'entreprise - la justification du choix de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents présentés sont clairs et cohérents les uns avec les autres - Le document est rédigé sans faute d'orthographe - Le cahier des charges est complet : extrait du cahier des charges du marché principal, précisions particulières, quantité, plan, délais de réponse et d'exécution - La comparaison entre les différentes entreprises tient compte de l'ensemble des critères : la qualité de prestation, leur niveau de certification, leur solvabilité, leur prix, leur capacité à tenir les délais - La sélection du mieux disant est pertinente : elle tient compte des capacités financières et de leurs compétences - Le budget est respecté et le cas échéant, l'écart négatif justifié
<p>Bloc 3 - Gérer contractuellement un projet de construction complexe</p> <p>A.3.1 Supervision de la réponse à l'appel d'offres de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pilotage de l'analyse des besoins du client - Contrôle du mémoire technique¹ - Coordination de la mise à disposition des ressources pour le projet - Vérification de la faisabilité du projet 	<p>Superviser la réponse à l'appel d'offres de l'entreprise en pilotant l'analyse du besoin du client, en contrôlant le mémoire technique, en coordonnant la mise à disposition des ressources pour le projet et en vérifiant sa faisabilité pour augmenter les chances d'obtenir le marché et fiabiliser le prix</p>	<p>Etude de cas N°1 : Par le biais d'une étude de cas à travers la supervision d'une réponse à appel d'offres (la réponse à appel d'offres est fournie), le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vérifier que les besoins clients ont été pris en compte - vérifier la faisabilité technique et financière - vérifier la cohérence entre les délais et les ressources intégrées dans le planning - corriger l'ensemble des documents <p>Il formalise l'ensemble de ces éléments dans le cadre d'un compte-rendu argumenté, par écrit (4h)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents présentés sont clairs et cohérents les uns avec les autres - Le document est rédigé sans faute d'orthographe - L'ensemble des besoins du client est clairement identifié et analysé - Le contenu du mémoire technique est vérifié et complété conformément au cahier des charges et aux contraintes du projet - Les ressources nécessaires à la réalisation du projet (humaines, matérielles...) sont définies et affectées à chaque tâche/poste - Les ressources définies tiennent compte de l'activité future de l'entreprise - L'étude de faisabilité est vérifiée (durée, planning, cahier des charges, mémoire technique, chiffrage...) et argumentée - Les écarts observés sont analysés, argumentés et reportés sur le compte-rendu. - Les écarts sont corrigés le cas échéant

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.3.2 Négociation des solutions techniques, financières ou de réduction des délais</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en application des techniques de communication et de négociation - Analyse des propositions de variantes du chargé d'affaires BTP - Appropriation de la solution technique, financière ou de réduction des délais présentée (ses avantages et inconvénients) 	<p>Négocier des solutions techniques, financières ou de réduction des délais avec un client via des techniques de communication et de négociation en analysant les propositions de variantes du chargé d'affaires BTP, en s'appropriant la solution définie, en répondant de manière convaincante aux questions pour améliorer la rentabilité et décrocher des marchés supplémentaires</p>	<p>Mise en situation professionnelle N°1 : jeux de rôle En s'appuyant sur les solutions techniques définies, le candidat doit défendre des variantes marché et des solutions adaptées en se basant sur son analyse du marché auprès d'un client fictif. Il s'appuie à cet effet sur un support de présentation pour illustrer son propos</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti - La tenue, posture et éloquence du candidat sont adaptées au contexte professionnel - Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis - Les outils de communication et de négociation commerciale sont utilisés - Une analyse des propositions de variantes est menée et expliquée - L'argumentation autour de la solution présentée est bien construite, convaincante et démontre son intérêt - Les réponses aux questions du jury sont pertinentes et participent à le convaincre
<p>A.3.3 Gestion de l'ensemble des documents et demandes administratives (emprise sur voirie, installation de grue, DOC [Déclaration d'ouverture de chantier], DICT [Déclaration d'intention de commencement de travaux] ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de la réalisation de l'ensemble des démarches réalisées par le conducteur de travaux - Suivi des démarches réalisées 	<p>Gérer l'ensemble des documents et demandes administratives du chantier en contrôlant la réalisation de l'ensemble des démarches réalisées par le conducteur de travaux et en assurant le suivi pour éviter l'arrêt de chantier ou d'éventuelles pénalités.</p>	<p>Etude de cas N°2 : Par le biais d'une étude de cas à travers la transmission des démarches réalisées sur une opération et du dossier marché, le candidat devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que l'ensemble des démarches est réalisé - Vérifier que les démarches réalisées ont été correctement rédigées - Vérifier que les réponses des différents intervenants ont été obtenues au travers d'un tableau de suivi <p>Il formalise l'ensemble de ces éléments dans le cadre d'un compte-rendu argumenté, par écrit. (4h)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des démarches manquantes est identifié - Toutes les erreurs sont identifiées - Le tableau de suivi des démarches comprend tous les retours de la part des intervenants et les retards, absences de réponse sont identifiés - Le compte rendu est clair, sans faute d'orthographe
<p>A.3.4 Supervision de la mise en place de la politique sociétale de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un plan d'actions propre à son périmètre - Vérification des démarches à réaliser (accompagnement des seniors, intégration des travailleurs handicapés, achats responsables, maîtrise des déchets, égalité hommes-femmes...) - Contrôle du respect des engagements 	<p>Superviser la mise en place de la politique sociétale de l'entreprise en établissant un plan d'actions propre à son périmètre, en vérifiant la réalisation des démarches et en contrôlant le respect des mesures pour être en conformité avec la législation du travail et celle de l'entreprise</p>	<p>Etude de cas N°3 : Par le biais d'une étude de cas à travers la transmission d'un dossier marché, de la procédure RSE interne de l'entreprise, du plan d'actions RSE d'un projet complexe, le candidat devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier que l'ensemble des démarches nécessaires est prévu - Vérifier que les démarches prévues sont adaptées au projet - Etablir un plan d'actions de contrôle de ces procédures <p>Il formalise l'ensemble de ces éléments dans le cadre d'un compte-rendu argumenté, par écrit (4h)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents présentés sont clairs et cohérents les uns avec les autres - Le document est rédigé sans faute d'orthographe - Les actions décidées prennent en compte les spécificités du projet (localisation, législation, clauses du marché, procédures internes à l'entreprise, politique interne...) - L'ensemble des démarches à réaliser est vérifié - Le plan de contrôle est établi et intègre l'ensemble des démarches (Jalons, indicateurs, réunions...)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Bloc 4 - Piloter un projet de construction complexe</p> <p>A.4.1 Réalisation d'un projet de construction complexe (ponts, barrages, stations d'épuration, stades, immeubles à grande hauteur (IGH), hôpital...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des spécificités du projet (contraintes et points particuliers) - Mise en place des solutions techniques et des modes constructifs adaptés - Mobilisation des ressources nécessaires (humaines, matérielles, supports, ...) 	<p>Réaliser un projet de construction complexe en identifiant les spécificités du projet, en mettant en place des solutions techniques adaptées et en mobilisant les ressources nécessaires pour engranger le chiffre d'affaires, positionner l'entreprise sur des projets de grande ampleur et renforcer sa notoriété</p>	<p>Projet professionnel N°5 : Par le biais d'une mise en situation professionnelle à travers un projet concret de construction d'un ouvrage complexe (Ponts, barrages, hôpital...) le candidat doit :</p> <p>1) réaliser <u>à l'écrit</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse des pièces marché et la réalisation d'une synthèse détaillée. - l'identification des contraintes spécifiques du projet (techniques, environnementales, organisationnelles, géotechniques, logistiques...) - l'analyse des points particuliers du projet (délais d'exécution court, pollution du sol, présence d'argile, difficultés d'approvisionnement, travail à proximité des réseaux existants...) - l'étude et la proposition des solutions techniques les plus adaptées (réalisation de l'ouvrage en top and down, installation de la centrale à béton, coulage du béton en post-contrainte, fondations spéciales...) - la proposition des modes constructifs concernant les parties du projet les plus complexes (pose des canalisations profondes, voiles de grandes hauteurs, poutres en porte-à-faux, murs matricés, coulage du béton en contact avec l'eau...) - la réalisation d'un tableau de frais de chantiers intégrant l'ensemble des ressources nécessaires phase par phase <p>2) soutenir <u>à l'oral (1h)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat devra soutenir son projet à l'oral devant un jury interne 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents présentés sont clairs et cohérents les uns avec les autres - Le document est rédigé sans faute d'orthographe - L'ensemble de solutions techniques possibles est envisagé - La synthèse administrative et technique est complète - Les contraintes spécifiques du projet sont identifiées et analysées dans un tableau Excel ou équivalent - Les points particuliers du projet sont clairement identifiés - Le tableau comparatif des solutions techniques possibles (méthodologie, rapidité d'exécution, difficulté, coût...) est réalisé et fait ressortir les solutions les plus adaptées - Les modes constructifs intègrent l'analyse des risques et les plans d'actions préventifs - Le tableau de frais de chantier est réalisé et intègre l'ensemble des moyens nécessaires à la réalisation du projet phase par phase (grues, camions, pelles, base vie, consommation, encadrement...) - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation Power Point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti
<p>A.4.2 Organisation de la logistique d'un projet complexe</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des ressources à faire entrer et sortir du chantier - Planification des flux entrants/ sortants - Application de la méthode 5S (supprimer l'inutile, situer les choses, scintiller, standardiser et suivre) - Adaptation du plan d'installation de chantier en fonction des flux prévus et de l'avancement du chantier - Prise en compte de l'impact environnemental 	<p>Organiser la logistique d'un projet complexe en définissant les ressources à faire entrer et sortir du chantier à chaque étape, en planifiant les flux entrants et sortants du chantier, en adaptant le plan d'installation de chantier en fonction des flux prévus entrants et sortants et de l'avancement du chantier pour garantir la présence des ressources au poste de travail dans les délais impartis, d'optimiser les espaces et de réduire les coûts et le bilan carbone du chantier</p>	<p>Projet professionnel N°5 : Par le biais d'une mise en situation professionnelle à travers un projet concret de « Logistique chantier », le candidat doit :</p> <p>1) réaliser <u>à l'écrit</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la quantification des flux entrants sur le chantier (béton, palettes, engins, outillages...) phase par phase et lot par lot - la quantification des flux sortants du chantier (bennes à déchets, déblais, engins...) phase par phase et lot par lot - la réalisation d'un planning logistique du projet - la méthode d'optimisation des espaces de travail à travers la méthode 5S (délimiter les zones de stockage et de circulation, réduire les déplacements inutiles, optimiser l'efficacité...) - la réalisation des plans d'installations de chantier phase par phase (terrassment, déconstruction, gros-œuvre, tous corps d'état, VRD...) - l'optimisation de la logistique dans le souci du respect de l'environnement et de la réduction des coûts <p>2) soutenir <u>à l'oral (1h)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat devra soutenir son projet à l'oral devant un jury interne 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents présentés sont clairs et cohérents les uns avec les autres - Le document est rédigé sans faute d'orthographe - Le tableau des ressources nécessaires (entrants) est établi - Le tableau des ressources à évacuer (sortants) est établi - Le planning logistique prend en compte l'ordre chronologique des travaux, les capacités des zones de stockage, les cadences de pose et les capacités de manutention sur le chantier - L'application de la méthode 5S optimise le rangement, les déplacements des compagnons, les coûts et les temps de pose - Les plans d'installation de chantier sont réalisés et optimisent les moyens de logistiques verticaux (grue, lift...) et horizontaux (camion, transpalette...) - Les plans d'installations de chantier prennent en compte le respect de la sécurité et de la santé - L'organisation logistique privilège la mutualisation des moyens logistiques (regroupement des commandes et des transports)) entre plusieurs corps d'état (réduction des coûts et du bilan carbone) - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.4.3 Supervision de la mise en place de la Sécurité sur le projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation de l'analyse de risque - Organisation de l'animation de la sécurité - Vérification du niveau d'habilitation en lien avec le Plan particulier de sécurité et de protection de la santé et les modes opératoires définis - Vérification de la mise en place de renouvellement en lien avec le Plan particulier de sécurité et de protection de la santé et les modes opératoires définis 	<p>Superviser la mise en place de la Sécurité sur le projet en validant l'analyse de risque du projet, en organisant l'animation de la sécurité, en vérifiant le niveau d'habilitation et la mise en place des renouvellements en lien avec le Plan particulier de sécurité et de protection de la santé et les modes opératoires pour éviter les accidents, l'arrêt de chantier et assurer le respect de la réglementation en vigueur</p>	<p>Cas pratique N°4 : Dans le cadre d'un cas réel fourni (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé) d'un projet de construction, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vérifier l'adéquation des actions mises en place avec la complexité des tâches et du projet - rédiger un compte-rendu avec les actions correctives à apporter pour assurer le respect de la sécurité et la réglementation en vigueur - lister les habilitations nécessaires à l'exécution des différentes tâches (travail en hauteur, travail à proximité des réseaux, désamiantage...) <p>Evaluation par un tuteur en entreprise Par le biais d'une mise en situation professionnelle, les apprenants devront organiser et animer la sécurité sur le chantier dans le respect de la réglementation en vigueur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents présentés sont clairs et cohérents les uns avec les autres. - Le document est rédigé sans faute d'orthographe - Tous les risques majeurs sont identifiés - L'animation de la sécurité est organisée en prenant en compte l'analyse de risques réels sur le chantier - L'ensemble des habilitations nécessaires sont répertoriées - Les actions prévues sont analysées et classées (conforme ou non conforme) - Le plan d'analyse de risque est corrigé et complété (identification des risques, gravité, actions de prévention)
<p>A.4.4 Améliorer la performance du chantier à travers le LEAN CONSTRUCTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation de la réunion LEAN de direction de chantier - Elaboration de plannings LPS (last planner system) - Fédération et sensibilisation des collaborateurs 	<p>Améliorer la performance du chantier, en particulier la qualité et la rentabilité, à travers le LEAN CONSTRUCTION en organisant les réunions de coordination périodiques, en animant la réunion LEAN de direction de chantier, en élaborant des plannings LPS et en fédérant et sensibilisant les collaborateurs pour optimiser la coordination des différents intervenants du projet et réduire les coûts et les délais</p>	<p>Mise en situation professionnelle N°2 (à l'oral – 45 minutes) : Par le biais d'une mise en situation professionnelle, réelle et/ou fictive, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser une réunion de coordination en appliquant la méthode LEAN - Animer une réunion LEAN de direction de chantier en s'appuyant sur une palette d'instruments et de méthodes LEAN (le Kaizen, le Jidoka, les 5s...) - Elaborer un planning LPS en mettant en place le Juste à Temps (JAT) afin de mieux fluidifier la production selon les attentes des clients - Fédérer et sensibiliser les collaborateurs autour du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - La réunion est bien structurée (introduction, clarté des objectifs, recadrage, niveau d'exigence, conclusion) - L'expression verbale et non verbale, articulation, fluidité, postures, gestes, mimiques, théâtralisation sont adaptés à la situation - Le planning LPS optimise les délais et permet la réduction des coûts tout en étant réaliste - Le buffer (marge temporelle entre le planning LPS et le planning travaux) est identifié - Le projet commun est clairement expliqué et argumenté dans l'objectif de fédérer et sensibiliser les collaborateurs
<p>A.4.5 Supervision de la mise en place et de l'application du PAQ (Plan d'Assurance Qualité)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de la rédaction et de la mise à jour permanente du PAQ - Lister les points d'arrêts et les points critiques - Vérification de la réalisation de documentation définie dans le plan d'actions (fiches de contrôles, réparations réalisées, fiches de non-conformité, fiches méthodologiques...) 	<p>Superviser la mise en application du plan d'assurance qualité en contrôlant sa rédaction et sa mise à jour par le conducteur de travaux tout au long du chantier, en définissant les points critiques et d'arrêt, en s'assurant de la réalisation de la documentation établie dans le plan d'actions pour améliorer l'image de l'entreprise, la satisfaction client et éviter le gaspillage de ressources</p>	<p>Mise en situation professionnelle N°3 (à l'écrit) : Par le biais d'une mise en situation professionnelle à travers la supervision d'un plan d'assurance qualité fourni, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôler la qualité du Plan d'Assurance Qualité et le mettre à jour en fonction des contraintes réelles du projet - Identifier les points de contrôle (points d'arrêt, points critiques) nécessaires au bon déroulement des travaux. - Vérifier et compléter les documents de contrôle définis dans le plan d'actions (fiches de levée de points d'arrêt, fiches de contrôles, réparations réalisées, fiches de non-conformité, fiches méthodologiques...) - Rédiger le SOPAQ de l'opération (Schéma Organisationnel du Plan d'Assurance Qualité) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents présentés sont clairs et cohérents les uns avec les autres. - Le document est rédigé sans faute d'orthographe - Le contrôle de la rédaction du Plan d'Assurance Qualité est réalisé. - Tous les points de contrôles sont identifiés (qualité de ferrailage, qualité de compactage, respect des jalons, circulation des documents...) - Les documents de contrôle sont vérifiés et mis à jour - Les documents manquants sont rédigés et prennent en compte les spécificités techniques du projet (complexité, environnement, niveau d'exigence du client...) - Le Schéma Organisationnel du Plan d'Assurance Qualité est réalisé

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.4.6 Organisation de la clôture du chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination et planification des Opérations Préalables à la Réception (OPR) avec l'ensemble des intervenants (planning d'OPR zone par zone) - Définition et supervision du plan d'actions de levée de réserves - Planification et réalisation de la réception avec le maître d'œuvre (Procès-verbal de réception) 	<p>Organiser la clôture du chantier en coordonnant et planifiant les Opérations Préalables à la Réception avec le client et le maître d'œuvre, en définissant et supervisant le plan d'actions de levée de réserves, en planifiant et réalisant la réception du projet pour s'assurer du bon déroulement de la fin du projet</p>	<p>Mise en situation professionnelle N°4 : Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle, le candidat est amené à assurer et organiser les opérations préalables à la réception et établir le plan d'actions le plus adapté. Il devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Planifier les Opérations Préalables à la Réception - Coordonner les opérations à mener entre les différents intervenants - Définir les actions à mettre en place avant la réception finale - Mettre à jour le planning réalisé précédemment des opérations préalables en intégrant les différentes actions à mener - Identifier les malfaçons, les classer selon leurs natures et les affecter aux garanties correspondantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Le planning des opérations préalables à la réception est établi pour chaque zone et chaque phase - La réalisation et l'affectation de la liste des réserves à chaque intervenant par l'analyse des limites de prestation - Le plan d'actions de levée de réserves prend en compte le rôle et la responsabilité de chaque intervenant (entreprise, sous-traitant, laboratoire, bureau de contrôle...) - Les actions à mener sont présentées sous forme de planning avec prise en compte des délais et jalons d'exécution - Les opérations préalables à la réception sont réalisées - Les malfaçons (non-conformités) sont assignées aux garanties correspondantes (parfait achèvement, décennale, biennale...)
<p>Bloc 5 - Manager les ressources humaines de son périmètre opérationnel dans la construction</p> <p>A.5.1 Définition des besoins en termes de ressources humaines dans le cadre d'un chantier (conducteur de travaux, chargé d'affaires, chef de chantier ingénieur, ouvrier, bureau de contrôle...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des contraintes techniques et environnementales (ampleur, complexité, délai...) - Définition d'un organigramme opérationnel - Supervision de la planification de chaque tâche du projet (vérification de la courbe main d'œuvre) - Définition des compétences spécifiques requises pour chacune des tâches 	<p>Définir les besoins en termes de ressources humaines dans le cadre d'un chantier en analysant les contraintes du périmètre opérationnel, en définissant un organigramme opérationnel, en supervisant la planification des tâches à réaliser et en définissant les compétences nécessaires sur chaque tâche afin d'optimiser les moyens humains</p>	<p>Projet professionnel n° 6 : Par le biais d'une mise en situation professionnelle à travers un projet concret de construction d'un ouvrage complexe, tel qu'un dossier de consultation des entreprises, le candidat doit :</p> <p>1) réaliser <u>à l'écrit</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger une synthèse des contraintes techniques et environnementales du projet - Réaliser l'organigramme opérationnel du projet phase par phase (préparation de chantier, installation de chantier, infrastructure, superstructure...) - Etablir le planning d'exécution en intégrant l'ensemble des ressources nécessaires (ouvriers spécialisés (OS), ouvriers hautement qualifiés (OHQ), chefs d'équipes (CE)...)) - Définir les compétences spécifiques nécessaires à la réalisation de chaque tâche <p>2) soutenir <u>à l'oral (1h)</u> :</p> <p>Le candidat devra soutenir son projet à l'oral devant un jury interne</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes techniques et environnementales sont identifiées et listées de manière exhaustive - Les moyens entre les différentes tâches sont mutualisés en prenant en compte les coûts et les délais d'exécution. - L'ensemble des ressources nécessaires à la réalisation du projet (encadrement, bureau d'études, secrétariat...) sont intégrées et optimisées. - La courbe main-d'œuvre est lissée (courbe homogène et constante en volume de ressources). - Les ressources main d'œuvre sont prises en compte dans le planning d'exécution pour l'ensemble du projet - Les compétences spécifiques à chaque tâche sont identifiées (chauffagiste, carreleur mosaïste, domoticien, cordiste...)
<p>A.5.2 Animation de l'équipe autour du projet de construction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation de sa communication (verbale, paraverbale...) - Transmission des objectifs clairs, réalisables et mesurables à chacun de ses collaborateurs - Planification et animation de réunions périodiques collectives et individuelles - Réalisation d'entretiens annuels 	<p>Animer l'équipe autour du projet en construction en adaptant sa communication en transmettant des objectifs clairs, réalisables et mesurables, en planifiant et animant des réunions périodiques collectives et individuelles, en réalisant les entretiens annuels et en adaptant sa communication afin de fédérer, motiver l'équipe et la rendre plus productive</p>	<p>Mise en situation professionnelle n°5 : Par le biais de plusieurs mises en situation professionnelle (animation de réunion et entretien annuel), le candidat gère et anime une réunion collective ou individuelle avec ses pairs. Il doit adopter la technique de communication la plus adaptée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La communication est adaptée en fonction de la complexité, de l'urgence et de l'interlocuteur - Les objectifs transmis aux collaborateurs sont clairs, réalisables et mesurables en prenant en compte le poste, les compétences et les responsabilités de chacun - Les animations périodiques sont planifiées (participants, dates, ordre de jour, priorité, urgence...) - La rédaction du compte rendu comporte les sujets traités, les points bloquants, les problèmes résolus ou à traiter, les délais de traitement et d'application...) - Le compte rendu d'entretien prend en compte les demandes spécifiques et les actions à mettre en place à court, moyen et long termes

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A.5.3 Gestion des crises et conflits de son périmètre opérationnel (son équipe, sous-traitants, clients...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse du conflit - Etablissement d'un plan d'actions de règlement du conflit - Application du cadre législatif (droit du travail, contrats...) - Mise en application des techniques de communication et de négociation 	<p>Gérer les crises et conflits de son périmètre opérationnel en analysant le conflit, en établissant un plan d'actions, en appliquant le cadre législatif et en mettant en application les techniques de communication permettant de limiter les conséquences des conflits et d'éviter leur répétition</p>	<p>Mise en situation professionnelle n°6 sous forme de jeux de rôle : Par le biais de plusieurs mises en situation professionnelle, les apprenants devront mettre en pratique les méthodes de gestion de conflit et les techniques de communication et négociation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le conflit est bien analysé : réalité du conflit vérifié, ampleur/gravité mesurée, ses conséquences et ses causes possibles identifiées - Les corrections et solutions sont listées - Le cadre législatif adapté à la situation est pris en compte - Les techniques de communication et de négociation sont adaptées à la typologie du conflit et à la nature des intervenants

Nota Bene : L'évaluation du bloc de compétences est réalisée via des modalités spécifiques d'évaluation détaillées dans le référentiel.

La réussite de ce bloc de compétences fait l'objet de la remise d'un certificat.

Le titre de Management de projets BTP est quant à lui **obtenu si le candidat obtient l'ensemble des blocs de compétences** compris au sein de la certification et qu'il réussit les **évaluations transverses** ci-dessous :

- L'ensemble des épreuves avec une note minimum de 10.
- Mémoire d'entreprise (compte rendu d'activité en milieu professionnel) à travers un rendu écrit et une présentation orale devant un jury interne